

L'industrie de la chaussure dans notre région



Éditorial 2
L'industrie de la chaussure et ses péripéties dans les Pays de la Loire (seconde moitié du XX^e siècle) 3 > 7

Hommage à Paul RABEL 8

Photo couverture : usine GEP aujourd'hui. Cliché Marie-Claude ROBIN

Il y a moins de 50 ans, vivre et travailler au pays avait un sens. De nombreuses petites ou moyennes entreprises étaient installées dans les communes de notre région. Nos parents, qui souvent n'avaient pas fait de grandes études, étaient assurés de trouver du travail dans ces usines. Ce fut le cas, notamment dans les Mauges, avec la multitude d'usines de textile et de la chaussure. Certes les conditions de travail et les rémunérations étaient loin d'être idéales, mais ils étaient sur place. La vie des communes était centrée autour de ces usines. Les problèmes de transport ne se posaient pas comme aujourd'hui, et il y avait beaucoup de petits commerces qui vivaient au rythme de la vie des usines et de l'église. Boulangers, épiceries, bouchers, charcutiers, cafés, etc. Même les clubs de sports étaient reliés à la vie d'entreprise.

Aujourd'hui, après des rachats, des restructurations, des externalisations, elles ont été fermées. De nombreuses friches industrielles sont encore visibles. Les commerces ont fermé les uns après les autres, et nous faisons des kilomètres pour aller travailler. La vie des familles a été complètement transformée progressivement. Le malaise que soulève le mouvement des « gilets jaunes » met en exergue, entre autres, les inconvénients de cette mutation économique.

Nous avons choisi de revenir sur ce tissu industriel, celui de la chaussure plus particulièrement, qui a été un élément dynamiseur dans notre région.

Paul Rabel, militant fidèle de l'UL Châteaubriant, nous a quitté récemment. Les camarades lui ont rendu hommage. Vous trouverez, dans ce cahier, le texte que Serge Adry a lu pour lui. Paul s'est beaucoup investi dans l'union locale, et laisse un grand vide.

Chers adhérents nous vous sollicitons, si vous possédez des archives, des témoignages, des idées d'articles sur votre histoire syndicale ou celle de votre entreprise, nous sommes disponibles pour faire partager cette histoire. N'hésitez pas à nous contacter. Il y a tant de richesses dans notre histoire sociale. Ne la laissons pas dormir dans les cartons.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019. Qu'elle soit porteuse de progrès social et de paix.

Marie-Claude Robin



Directrice de Publication
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression
Imprimerie CGT 44

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET SES PÉRIPÉTIES DANS LES PAYS DE LA LOIRE (SECONDE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE)

L'année 1989 marque le bicentenaire de la Révolution française, fêté avec fastes sous les ors de la République. C'est également l'année où le groupe GEP-Pasquier du Choletais va licencier 50% de ses salariés.

L'année passée, François Mitterrand réélu Président de la République place son septennat sous le signe de l'ouverture et de la « France unie ». Michel Rocard est chargé d'établir ce consensus, lui qui un temps (ancien) se réclamait d'une « deuxième gauche moderne et autogestionnaire » doit moderniser les structures économiques du pays. C'est-à-dire en fait mieux les intégrer dans la stratégie économique européenne¹.

Il s'agit pour le gouvernement de financer les mutations et accompagner la politique de démantèlement industriel de secteurs entiers, après la sidérurgie, le textile-l'habillement et le cuir. Les mutations, les reconversions vont se faire avec les finances de l'Etat ou celles des régions voire de la CEE.

Dans les Pays de la Loire, de longue date, le Choletais est un espace économique qui déborde très largement sur le territoire des Mauges, en matière d'ateliers et d'usines de chaussures et de confection. Il s'étend sur plusieurs départements de l'Ouest². Dès 1957, le Choletais, à lui seul, assure le quart de la production nationale de chaussures. Ici, pas d'exode rurale, les patrons vont de ferme en ferme recruter coupeurs et piqueuses. Puis vient la crise économique et sociale. Afin de sauvegarder un taux de profit maximum, le patronat de la chaussure fait fabriquer ailleurs, au Maghreb dans un premier temps puis en Asie. Là, les petites mains ne coutent rien...

Dans les années 1980-1990, des entreprises de la chaussure se rapprochent dans notre région et créent des groupes.

C'est Pinière qui emploie près de 1800 salariés dans sept ou huit entreprises, c'est GEP à Saint-Germain-sur-Moine (49) qui se marie avec la société La Fourmi à La Jubaudière (49), le groupe Polygone qui regroupe plusieurs usines au May-sur-Evre, à Saint-Florent-le-Vieil, au Fûilet (49). C'est la Société Anonyme de Chaussures (SAC), dont le siège social est installé à Saint-Macaire-en-Mauges et qui va mener une stratégie de conquête dans la chaussure³. Certaines sociétés deviennent la convoitise des investisseurs étrangers, d'autres ne résistent pas à la mondialisation et laisseront sur le pavé des centaines de salariés.

Dans une seconde partie de cette étude nous aborderons les conséquences des mutations et stratégies du patronat de la chaussure, en particulier, dans le Groupe GEP-Pasquier qui fermera plusieurs établissements, en Loire-Atlantique, Vendée et Deux-Sèvres et licenciera près de 600 salariés sur les 1200 que comptait le groupe !

Voyons dans un premier temps la situation de l'industrie de la chaussure en France jusqu'aux années 1980-1990. Puis dans la région des Pays de la Loire.



Réédition d'une réclame de 1898 pour les établissements Humeau [Coll. Cayeux, CHT]

I - L'industrie de la chaussure.

A - La situation nationale.

Dans le courant des années 1960, la France est le premier producteur de chaussures de l'Europe des Six. Près de 650 entreprises travaillent dans ce domaine avec 75 000 salariés qui produisent 210 millions de paires. En huit années, le volume des exportations a doublé et la balance commerciale des échanges est positive : 200 millions de francs en 1968. Mais la mutation industrielle a été importante, chaque année 40 entreprises de chaussures disparaissent en France⁴. Le processus s'est accéléré avec la hausse des salaires obtenue en 1968, grâce aux luttes sociales, rendant intenable la situation de nombreux petits fabricants qui survivaient jusqu'alors sur l'exploitation de salariés, payés très bas. Les petits ateliers, où seul le travail manuel était possible en ont fait les frais.

Ceux qui se sont modernisés sont passés à une production supérieure afin de répondre à la progression démographique et à une consommation accrue. Durant les « trente glorieuses » un élément désormais perturbateur, celui de la mode, rend les prévisions périlleuses et la gestion de la production de plus en plus difficile.

De la chaussure traditionnelle en cuir, les fabricants vont utiliser d'autres matières premières comme le cuir plastifié, le polyuréthane. Des machines performantes permettent de produire un « pied » toutes les deux minutes et mettre sur le marché des chaussures quasi sur mesures prenant la forme parfaite du pied. Cette technique nouvelle a pour conséquence directe, la suppression d'emplois traditionnels, tels que : coupeurs, piqueuses et monteuse de tiges.

La politique du patronat et des pouvoirs publics.

Toute une série d'encouragements ou d'interventions publiques va être mise en œuvre notamment avec le Ve Plan (1966-1970) afin d'accélérer une productivité accrue. Plusieurs conséquences vont apparaître et déboucher sur une concentration des entreprises, une production supérieure et une diminution des effectifs salariés dans cette industrie⁵.

En 1969, il reste 608 usines ou ateliers en France qui emploient 72000 salariés produisant 194 millions de paires de chaussures, soit une paire en 36 minutes. En 1975, résistent 536 lieux de production avec 67817 salariés (- 4000) qui façonnent 226 millions de paires de chaussures. Il faut 28 minutes en 1975, pour fabriquer une paire contre trois heures en 1950⁶.

Les facteurs d'évolution concernent les progrès scientifiques et techniques qui permettent d'évincer les temps morts, donc augmenter les cadences, aménager les postes de travail et la rationalité des tâches parcellisées. Ceci explique la généralisation de chaînes de travail dans certains secteurs de la production ou des transporteurs. S'ajoutent les nouveaux matériaux, en premier lieu des matières synthétiques de remplacement du cuir et des progrès réalisés en matière de colles. En 1974, les méthodes de production étaient les suivantes dans la chaussure : soudée 47,4 %, moulée ou injectée 27,9 %, vulcanisée 9,2 %, cousue 8,9 %, autres 6,3%⁷.

L'aggravation de la crise à partir de 1974 accélère le processus de concentration, de productivité et de diminution des effectifs.

B - L'industrie de la chaussure dans la région des Pays de la Loire⁸

En 1969, la région des Pays de la Loire, produit 51 millions de paires de chaussures juste derrière les 52 millions de l'Aquitaine. Dans les Pays de la Loire, le Choletais est devenu le premier centre

de production, quasiment toutes les communes recensant au moins un atelier employant de cinquante à deux cents personnes.

La nébuleuse industrielle choletaise.

L'expansion de l'industrie de la chaussure a mobilisé la main d'œuvre dans le bassin du Choletais et les usines se sont trouvées dans la nécessité de créer des unités de production au-delà du Maine-et-Loire. Ceci nous amène à parler de la zone de peuplement industriel ou urbaine (ZPIU) du Choletais qui dans la définition qu'en donne l'INSEE (1968), concerne quatre départements et deux régions, regroupant 95 communes.

Une main-d'œuvre majoritairement jeune et féminine, est occupée à des emplois de piqueuses, encolleuses, d'enrobeuses de talons ou d'ouvrières sur les chaînes de montage⁹. Le recrutement s'effectue après l'achèvement de la période scolaire obligatoire. Les hommes sont surtout occupés à la coupe et au montage¹⁰.

Quant aux salaires, le niveau n'attire pas les hommes et les femmes n'hésitent pas, lorsque l'occasion se présente, à partir pour d'autres emplois présentant des avantages salariaux ou de meilleures conditions de travail¹¹. Les horaires de travail, variables, doivent s'adapter à la production et des « creux » sont possibles en novembre et décembre¹². Il faut y ajouter le travail à domicile et la sous-traitance que nous aborderons dans la seconde partie.

En 1979, la nébuleuse choletaise figure au premier rang national pour l'industrie de la chaussure, ce qui aboutit dans plusieurs cantons des Mauges, à une situation de quasi-industrie. On a affaire à la création d'unités de production géographiquement dispersées, de petites tailles, répondant à une stratégie patronale de gestion¹³.

II - Le tournant : négoce plutôt que production.

Dans les années 1970-1980, la chaussure poursuit sa mutation. D'exportateur de chaussures cette industrie devient importatrice alors que les groupes se convertissent au négoce, à l'achat de chaînes de magasins. La concentration poursuit son chemin, dans le Choletais, avec les groupes comme Eram, Valoir, Pindière, SAC, Gep-Pasquier et Humeau...

La sous-traitance.

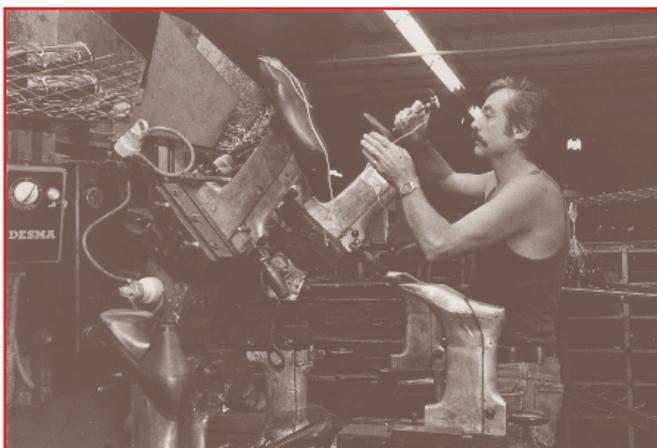
Depuis 1972-1973, les grandes sociétés se sont lancées dans une politique qui consiste à se dégager peu à peu de la production voire à fermer ou supprimer des usines, tout en développant la sous-traitance en France et à l'étranger.

Cette mise sous tutelle d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises spécialisées permet aux « grands » de faire réaliser des articles qu'ils ne pourraient pas fabriquer au même prix, d'autant plus que la production est liée à la mode.

L'entreprise sous-traitante perd son indépendance. Elle est souvent obligée d'investir pour une fabrication déterminée, qui lui sera peut-être retirée deux ans après, sauf si elle baisse ses prix. Certains sous-traitants ont même supprimé leur service vente. Dans cette situation de dépendance, le sous-traitant tend à surexploiter ses salariés pour regagner ce qu'il est obligé de céder à l'entreprise donneuse d'ordre.



Opération de montage au sein d'un atelier de l'entreprise Pindière, à Cholet, sans date [Cliché Hélène Cayeux, CHT]



Un ouvrier effectue une des opérations de montage au sein d'un atelier de l'entreprise Pindière, à Cholet, sans date [Cliché Hélène Cayeux, CHT]

A - Exportation, importation et négoce.

Prolongeant le recours à la sous-traitance, le patronat de la chaussure donne la priorité à la délocalisation et au négoce avec le développement des fonctions commerciales et de distribution chez André, Bata, Salamander, Bally, Charles Jourdan, etc. Chez Eram, une partie importante du chiffre d'affaires est assurée par la distribution, alors que Gep-Pasquier rachète une chaîne de magasins dans l'Est de la France.

Le Maine-et-Loire réalise à lui seul 72 % des importations de chaussures. C'est dans la région de Cholet que sont localisées les principales unités qui organisent le flux d'importation depuis leurs usines ou leurs sous-traitants installés en Italie, au Portugal, en Espagne et au Maroc. Près d'une paire de chaussures sur deux vendues par Eram est importée ou composée de produits semi-finis fabriqués à l'étranger¹⁴. Quant à la main-d'œuvre, la branche du cuir et de la chaussure a perdu en France 11 000 postes de travail depuis 1984.

B - « Plan de liquidation et crise organisée ? »

Nous aborderons quelques aspects économiques de deux groupes de la chaussure qui ont pignon sur rue dans la région : le groupe SAC de Saint-Macaire-en-Mauges et le groupe Gep-Pasquier de Saint-Germain-sur-Moine.

La Société Anonyme de Chaussures (SAC).

Entre 1970 et 1971, le groupe acquiert, en Loire-Atlantique, les Etablissements Delhommeau de Vieillevigne et crée une usine pour l'exportation à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. De nombreuses perturbations vont nécessiter une réorganisation des outils de production et de vente. A Vieillevigne, Delhommeau se constitue en deux usines distinctes :



Automatisation de la production chez GEP, sans date. [Cliché Hélène Cayeux, CHT]

Dely (fabrication de chaussures pour femmes et fillettes, 450 salariés) et Rivabel (fabrication d'articles chaussant et de pantoufles, 240 salariés).

Une part importante de la production est destinée à l'exportation vers l'Europe, mais aussi vers les Etats-Unis, le Chili, le Japon et l'Irak. Le reste de la production est acheté par des groupes comme André ou Bata. Quant à Rivabel, l'usine produit 16 000 articles chaussants par jour¹⁵.

La facture sociale.

Le groupe SAC, ex-troisième chausseur de France, dépose son bilan en janvier 1999. Les filiales Rivabel et Dely vont payer un lourd tribut social. Denis Morissot, le PDG du groupe, taille en profondeur dans les effectifs salariés. Le plan social est lourd. 153 suppressions d'emplois sur 306 dans sa filiale Dely à Vieillevigne et au Pallet, après s'être fait quinze jours plus tôt la main sur une autre de ses filiales en Loire-Atlantique, Rivabel (108 licenciements sur un effectif de 204 salariés).

Le 10 février, un millier de salariés de la SAC manifeste dans le bourg de Vieillevigne plus habitué aux processions qu'aux rassemblements revendicatifs. Des manifestants sont venus en cars depuis Saint-Macaire-en-Mauges.

En deux semaines, le groupe SAC a donc supprimé plus de la moitié des salariés de ses principales filiales¹⁶. Le groupe a délocalisé une partie de la production à Casablanca au Maroc puis à Oliveira au Portugal et à Lotz en Pologne¹⁷.

En 1999, Dely devient la propriété de deux associés italiens, Marcello Barani et Luca Fabbri. Les affaires deviennent difficiles et le 23 juin 2005, les 173 salariés restants apprennent le prochain dépôt de bilan. La CFDT semble résignée, les exercices 2003 et 2004 se sont traduits par des déficits dus à la guerre des tarifs. D'après, le comité

d'entreprise « en levant les quotas, nos hommes politiques ont favorisé les importations de chaussures de 700 % (...) il est impossible de faire face à cette bombe économique¹⁸ ».

Plus de 600 salariés travaillent chez Delhommeau au tournant des années 1970. Le recrutement est local, puisé dans les campagnes, majoritairement féminin et familial. Très tôt, en 1946, la CFTC s'y implante puis la CFDT qui envisage, un temps, d'établir une Union locale à Vieilleville. L'harmonie ne règne pas entre les deux organisations, toutes deux d'origine chrétienne pourtant, et lors des élections chacune compte ses voix. La CGT ne réussira pas à s'implanter¹⁹. Quant est-il du groupe Gep-Pasquier de Saint-Germain-sur-Moine.

« Gepy l'incredible ».

Début juillet 1989, la direction du groupe Gep-Pasquier annonce le licenciement de 589 salariés. Dans les semaines qui suivent, le groupe ferme ses usines de Blain (Loire-Atlantique), Argenton-Château (Deux-Sèvres) et Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). Il licenciera également 230 salariés de son siège social. L'effectif passe ainsi de 1233 à 607 salariés, un salarié sur deux perdant son emploi.

Cette saignée prolonge celle d'avril 1988 avec la mise sur le carreau de 248 emplois. Pourtant quelques mois plutôt, le groupe Gep est introduit en bourse (mai 1987) et l'action à 230 francs s'arrache à la corbeille. En octobre 1989, le krach boursier accuse le coup et l'action chute à 70 francs. Dans le même temps le groupe de Saint-Germain-sur-Moine est confronté à des difficultés sur le marché de détail et à une baisse importante de son volume de création.

Pour la première fois Gep accuse des pertes, qui, selon le PDG, s'expliquent par l'importance de fonds engagés dans le rachat de la société de distribution Cendry. Après ces mauvais résultats boursiers, Gep, ferme ses usines de Nueil-sur-Layon (Maine-et-Loire), la Chapelle-Basse-Mer (Loire-Atlantique) et Mesnard-la-Bartière (Vendée). 248 salariés sont ainsi mis à la rue. Voici pour la charrette d'avril 1988 qui s'apparente

à des licenciements boursiers. Voyons celle de juillet 1989.

Début juillet, un plan social est présenté avec un appel à des investisseurs potentiels pour une augmentation de capital de 40 millions de francs. Gep, à l'image de Ford, préfère licencier que déposer son bilan. Il espère, selon sa nouvelle stratégie, devenir d'ici 5 ans, le leader de la chaussure²⁰.

Réactions syndicales

L'Union départementale CGT de Loire-Atlantique, dès le 3 juillet, prend le relais de l'UL de la région choletaise et du syndicat CGT de Gep Saint-Germain ainsi que de l'UL de Blain, appelant les salariés à lutter pour défendre leurs emplois.

Blain : ville sinistrée.

A Blain, depuis 1970, l'usine est installée à la Marsolais, à l'écart du bourg. Il y a eu jusqu'à 220 salariés avec une vingtaine de syndiqués à la CFTC. La CGT est allée à la rencontre des salariés de Gep Blain, fait connaître ses propositions, fait des adhésions et un syndicat dans l'entreprise.

En Vendée, à Saint-Laurent-sur-Sèvre la fermeture de l'usine Gep semble être une surprise pour la municipalité. Une réaction symbolique de la CFDT et CFTC entraîne un rassemblement d'une centaine d'ouvriers (sur 212 licenciés) et une rencontre avec le maire Jean-Claude Bénêteau. Dans cette commune, Gep emploie plus de 10 % de la population active. Quant à l'usine Gep d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), elle sera également fermée en totalité avec 49 licenciements²¹.

La déclaration de la CGT au CCE-Gep.

La CGT, dans une déclaration au comité central d'entreprise (CCE), dénonce les politiques industrielles et sociales menées dans le secteur de la chaussure et en particulier dans les Pays de la Loire. La centrale syndicale dénonce également la méthode méprisante de la direction qui préfère annoncer le plan de restructuration d'abord à la presse, avant d'en

informer, comme c'est la loi, les organisations syndicales.

L'industrie du cuir et de la chaussure a perdu en quinze ans un tiers de ses effectifs dans le Choletais. Chez Gep, les effectifs sont en diminution constante : de 1709 salariés à la fin 1985, ils sont passés à 1233 au début 1989.

Pour la CGT, il existe une autre voie qui consiste, en arrêtant les délocalisations, à développer l'emploi rémunéré et qualifié pour répondre aux besoins en produits chaussants, et à donner la priorité à la production et non au négoce.

Saint-Germain-sur-Moine : lieu de protestation.

Les Gep, à l'appel des syndicats vont venir des sites de licenciement à Saint-Germain-sur-Moine soutenir leurs délégués lors de la tenue du comité central d'entreprise (CCE).

Les maires des communes de Montfaucon, Montigné, Saint-Germain, Tillières et Saint-Crespin-sur-Moine invités à la manifestation ne se sont pas déplacés, seul le député Hervé de Charrette, s'est fait représenter par son attaché parlementaire.

Durant ce conflit, se détachent deux stratégies : celle, majoritaire, de l'inter-syndicale CFDT, CFTC et CGC qui espère pouvoir encore négocier en faisant quelques contre-propositions. Et celle de la CGT qui s'oppose à ce type de compromis, préférant la lutte, car les « licenciements ça se combat, ça ne se négocie pas ».

Les manifestants défilent dans le bourg de Saint-Germain-sur-Moine, décrétée ville morte. Or, la mobilisation est de faible ampleur. Selon la presse, elle rassemble autour de 300 manifestants, soit seulement un tiers des salariés employés par Gep. Les militants de la CGT décident de manifester également dans la salle où se tient le CCE. La réunion est suspendue le temps que la CGT quitte le bureau puis elle reprend son cours.

Après une heure et demie de manifestation, la CFDT et la CFTC proposent

la dislocation alors que la CGT appelle à rester devant le siège du groupe où se joue le sort des salariés. Ceux de l'usine de Blain demeurent avec la CGT. Peu après 19 heures, on apprend que l'envoi des lettres de licenciement est reporté à la mi-septembre mais Louis Rondeau, président du directoire, annonce le maintien de son plan de restructuration.

Accélérer l'externalisation.

Les trois unités de Saint-Germain-sur-Moine sont organisées en ateliers autonomes de façon à gagner en flexibilité pour répondre rapidement à la demande.



Les anciens bâtiments de l'usine GEP à Saint-Germain-sur-Moine, en 2018. Cliché Marie-Claude Robin

La presse nous apprend que par la suite Gep produit ses chaussures en moyenne en 17 minutes et La Fourmi ses pantoufles et chaussures d'extérieur en quatre minutes²². Gep assainit son réseau de points de ventes, développe l'ouverture de nouveaux magasins et le nombre des franchisés. La marque Gep devient une enseigne de distribution.

A Saint-Laurent-sur-Moine, il est impossible d'éviter les bâtiments Gep. Le siège social est établi entre l'église et la mairie et sur la commune ces trois unités de fabrication forment un tout avec les lotissements qui semblent avoir été bâtis autour d'elles.

Dans cette commune des Mauges, beaucoup d'habitants ne se posaient pas la question pour trouver du travail puisque la vie active tournait autour de Gep. On quittait l'école à quatorze ans pour l'usine alors que les parents travaillaient aussi dans les ateliers²³.

Mais l'objectif du groupe est surtout d'accélérer l'externalisation vers ses unités de production marocaines (elles remontent à 1979), une filiale polonaise créée en juin 1995 par la Fourmi et destinée au marché local, tandis que la société roumaine, dont Gep détient 66 % depuis novembre 1995, est spécialisée dans la fabrication de tiges pour les usines françaises²⁴. En 1997, Gep groupe Pasquier a produit 11 millions de paires de chaussures, ce qui la situe au premier rang européen²⁵. Mais la production est progressivement délocalisée hors de France²⁶.

En mai 1992, une table ronde se tient à Cholet pour parler des restructurations à venir dans les industries du cuir et de l'habillement en Europe. Trois millions de salariés travaillent dans le secteur et la Commission européenne prévoit d'en supprimer un tiers. Le préfet de Région est chargé d'organiser ces rencontres réunissant patrons, pouvoirs publics et salariés et de débattre de l'attribution de fonds. La CGT condamne les délocalisations et entend saisir l'occasion pour faire avancer certaines de ses revendications, notamment sur les salaires et la formation en vue de qualifications reconnues.

Robert GAUTIER

¹Hugues Portelli, *La Ve République*, Le Livre de poche références, 1994, page 405. « Le gouvernement Rocard pratique une « ouverture » originale. Face aux 26 ministres socialistes où les rocardiers sont très minoritaires, 20 ministres représentent le « centre » et la « société civile » ... le barriste Jean-Pierre Soisson, les démocrates-chrétiens Théo Braun et Jean-Marie Rausch (...) Michel Rocard à employer l'arsenal constitutionnel (l'article 49-3), 28 fois ».

² Le Populaire du 6 septembre 1946. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale « 150 fabriques de chaussures environ s'éparpillent du Nord des Deux-Sèvres à l'Est de la Loire-Inférieure jusqu'à Vieilleville et Clisson. Elles emploient 7000 ouvriers qui, peut-être, représentent la plus grande partie des travailleurs industriels de cette région ».

³ A la fin du 19e siècle, la fabrique de Saint-Macaire-en-Mauges réalise des savates et des chaussons, puis pendant la Première Guerre mondiale des brodequins et des vêtements de cuir pour les combattants. La production est accélérée, elle doit se mécaniser. A partir de 1957, la SAC se développe afin de fournir le marché des colonies, puis de la CEE. La SAC possède aussi deux importantes usines à Vieilleville, en Loire-Atlantique.

⁴ En 1945 : 3500 fabricants ; en 1958 : 1230 ; en 1969 : 670 et 650 en 1970.

⁵ Ce phénomène d'érosion s'accroît surtout à partir de 1971. Par contre, la nébuleuse industrielle choletaise résiste mieux.

⁶ Chaussures industrie n° 56-1971, actualité au 31 décembre 1975.

⁷ La collection 1972 comportait 70 % à 80 % de chaussures moulées. Les fabricants de l'Europe capitaliste se sont mis d'accord pour uniformiser les pointures de chaussures et dès 1972, ils utiliseront les normes « Mondopoint ».

⁸ Cette étude demeure un essai qui ne prétend pas être complet ou exhaustif.

⁹ Dans les Pays de la Loire, en 1974, le travail à la chaîne concerne davantage les femmes que les hommes (en France 51 % d'ouvriers à la chaîne sont des femmes et dans la Région, il s'agit de 71 %). Il est pratiqué essentiellement dans les branches importantes de la Région (qui emploie de la main-d'œuvre féminine) : construction électrique et électronique, chaussure et habillement.

¹⁰ Union locale des syndicats CGT de Cholet, journée d'étude du 27 janvier 1966 : « D'après le recensement de 1954, on enregistre dans les industries de transformation : pour 13 514 hommes occupés, 12 342 femmes employées dans des usines, soit 48 % de main-d'œuvre féminine pour 52 % de main-d'œuvre masculine. En Loire-Atlantique 24,40 % de main-d'œuvre féminine dans les usines ; dans la Sarthe, 28,50 % ; en Mayenne, 33,10 % et en Vendée 39,50 % ; sur l'ensemble du Maine-et-Loire 40,50 %. Cholet : textile et confection : 5231 salariés, cuirs et chaussures 8759. En 1966, dans la plupart de ces industries, ces chiffres sont dépassés ».

¹¹ En 1973, dans les Pays de la Loire, les ouvrières sont plus souvent payées au rendement que les ouvriers. Le salaire moyen des ouvrières des Pays de la Loire est inférieur de 22 % au salaire moyen de l'Île-de-France.

¹² Sources : Direction départementale du travail et de la main-d'œuvre de Loire-Atlantique.

¹³ Chairot Alain, Fraboulet Danielle, Fridenson Patrick et Joly Hervé (sous la direction de), *Dictionnaire des patrons français*, édition Flammarion.

¹⁴ Le journal italien *le Corriere della Sera* analysant les raisons de la compétitivité de la chaussure italienne, n'hésite pas à

souligner l'auto-exploitation des salariés travaillant de 10 à 12 heures par jour, les salaires inférieurs en contrepartie des avantages sociaux, la proportion équivalente des apprentis et des ouvriers dans les entreprises, l'absence de charges sociales.

¹⁵ Revue *Plein Ouest* de septembre-novembre 1990.

¹⁶ Les Echos du 22 avril 1999.

¹⁷ Chez Rivabel, en juillet, neuf cadres rachètent l'entreprise et conservent seulement 87 salariés dans la nouvelle unité de production : Rivabel-Partner. Une filiale, en Pologne, à Lotz, emploie 120 salariés. Cette usine fabrique 60 % de la production et exporte dans une dizaine de pays.

¹⁸ Ouest-France du 24 juin 2005.

¹⁹ En milieu rural, un faible taux de syndicalisation et une prédominance pour les syndicats d'origine chrétienne. En Vendée, les élections prud'homales de 1979 montrent une forte avance de la CFDT (42,8 %) vis-à-vis de la CGT (27,7 %) confirmant le poids des héritages socio-historiques.

²⁰ Le Courrier de l'Ouest du 4 juillet 1989.

²¹ Ouest-France du 5 juillet 1989.

²² L'Usine nouvelle du 11 avril 1996.

²³ Le Courrier de l'Ouest du 4 juillet 1989.

²⁴ L'Usine nouvelle du 11 avril 1996.

²⁵ Les Echos du 31 mars 1998.

²⁶ Le Parisien du 1er juin 2002 : « Dans le Choletais, c'est un nouvel épisode de déclin inexorable de l'industrie de la chaussure qui a entraîné, depuis les années 1980, la disparition de près de 8000 emplois. C'est la logique de transfert de la production européenne vers les pays à bas salaires et ça va se poursuivre. »

HOMMAGE À PAUL RABEL



Nous sommes ici réunis pour rendre un hommage à notre camarade Paul avec tous ceux et celles qui l'ont connu, côtoyé dans le monde syndical et associatif.

Une vie, un engagement à toute heure prenant beaucoup de sa vie familiale pour être un militant CGT reconnu sur notre localité de Châteaubriant mais aussi au niveau du Département et du National dans les congrès.

Toutes les structures de la CGT sont venues aujourd'hui de tout le département, de Châteaubriant, Nantes, Saint-Nazaire, Ancenis, Blain, le givre, et d'autres villes, villages pour se remémorer les moments passés avec Paul dans sa vie de plus de 50 années de militantisme CGT pour défendre tout ceux et celles qui étaient en difficulté.

Paul ne comptait pas son temps, pour militer, même parfois, et souvent, il passait plus de temps à l'union locale CGT de Châteaubriant à débattre avec les autres militants CGT que chez lui.

Paul n'était pas un camarade qui se mettait en première place des responsabilités.

Paul c'était un militant qui apportait sa réflexion, son savoir, son expérience sur énormément de sujets et d'orientations.

Paul a commencé sa carrière professionnelle à la fonderie Huard comme apprenti à 14 ans, en 1957. Rappelons qu'il existait dans la fonderie Huard et à l'usine Huard UCF un centre d'apprentissage ce qui lui a permis d'avoir son CAP d'ajusteur.

Fonderie Huard et Huard UCF avaient la même identité, les salariés pouvaient travailler à la Fonderie et en fonction du travail pouvaient travailler dans l'autre.

Paul a pris son premier mandat CGT à la fonderie Huard dans les années 1965 sur une liste CGT jeune.

Trois années plus tard, Paul prend une place dans le mouvement social Mai 1968, il a en charge dans le comité de grève mis en place sur Châteaubriant, la distribution des bons d'essence ainsi que du ravitaillement en nourriture pour donner à manger aux familles qui étaient en grève.

Paul s'est affirmé comme quelqu'un qui pouvait devenir un militant prenant de hautes responsabilités au sein de la CGT, ce qui fut

proposé comme membre à la commission exécutive de l'union locale CGT et après il fut au bureau et à la commission exécutive de l'union départementale CGT 44, participant à l'union syndicale CGT de la métallurgie avec de grands noms de militants Georges Prampart, Marcel Leduc, Serge Doussin Guy Texier, Guy Frasin et d'autres.

Paul, à un moment de ses responsabilités à l'union locale CGT de Châteaubriant avait en charge l'éducation syndicale, par ses interventions pendant les stages allant de une semaine à quinze jours. Il faisait connaître la CGT en mettant ses connaissances sur le terrain.

Paul, n'était pas seulement un militant CGT, il a eu une carrière professionnelle intense, malgré ses mandats syndicaux, de simple ouvrier, il finit sa carrière comme responsable de l'environnement dans le cadre du déménagement de Huard rue des vauzelles vers Kuhn Huard route de Saint-Nazaire.

Paul, était un homme de combat pour faire avancer ses idées de progrès social, il était respecté par ses employeurs, il savait comment faire passer les revendications, il était respecté par les salariés malgré ses fonctions de chef d'équipe, de contre maître, il faisait la part des choses sa profession, son mandat syndical.

Paul a été élu tout au long de sa carrière, de mandat de délégué du personnel, délégué au comité d'entreprise, en finissant délégué syndical négociant les accords d'entreprise, la restructuration de l'entreprise Huard rachetée par Kuhn Huard.

Si aujourd'hui cette entreprise existe encore aujourd'hui, les salariés actuellement peuvent le remercier, car il a été avec les militants, les syndicats et les salariés porteur de propositions pour maintenir l'entreprise sur Châteaubriant et permettre de voir aujourd'hui l'entreprise se développer.

Paul est parti en retraite, à 58 ans et 7 mois pré-retraite progressive, à peine sortie de la vie active, il pris la responsabilité de secrétaire CGT des métaux retraités de Châteaubriant participant au réunion à Nantes à l'USR CGT 44 pour développer et défendre les revendications des retraités, toujours présent dans les rassemblements. Hier les retraités et les actifs se rassemblaient pour défendre leur pouvoir d'achat il y avait un vide sa présence nous manquait déjà.

Paul a eu d'autres responsabilités sur le bassin de l'emploi sur Châteaubriant. Il a, avec

d'autres camarades, mis en place le conseil de développement qui permettait de réunir syndicats, employeurs, pouvoir public, et collectivités locales, ce qui permettait de voir l'évolution de l'emploi et de faire des propositions pour développer le secteur économique.

Paul participait activement au sein de l'union fraternelle de la métallurgie à la Gênerstrie au Gâvre à la gestion de ce site magnifique, qui, au départ, était un centre de vacances, puis venant un centre de formation syndicale et d'organisation de fête toute l'année.

Paul, dans ce lieu, donnait son avis ces idées pour améliorer ce site, sur l'investissement qui était de faire pas trop de dépense, toujours à la recherche de réparer avant d'investir, il y a quelques jours encore nous étions avec le président Michel Quiniou, Daniel Monnier, trésorier, à proposer l'investissement d'une machine à laver la vaisselle, avec son avis l'achat a été fait.

Paul dans ce même lieu proposera de faire une fresque sur un mur dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de ce site, il ne verra cette fresque que sur photos du fait de sa maladie qu'il l'empêchait de se déplacer, il était heureux d'avoir eu cette idée.

Paul tu avais d'autres activités, au sein du comité local du souvenir de Châteaubriant, du comité départemental du souvenir, du comité National du souvenir des héros de Châteaubriant. Toutes les années, aux cérémonies, tu as été présent à l'inauguration de la nouvelle stèle du camp de Choisel, participant activement dans les commémorations à la carrière des fusillés.

Pour que ces cérémonies se passent bien tu passais avec d'autres camarades des nuits blanches pour garder ce site, tu avais en charge la veille à planifier l'installation des chaises, tu vas nous manquer cette année

Paul, mon ami, mon camarade, je voudrais rajouter à cet hommage une petite touche personnelle, nous nous sommes vraiment connu en 1973 chez Huard, tu étais mon chef d'équipe tu m'as appris mon métier qui a duré plus de 40 ans dans cette entreprise. En 1975 j'ai pris ma carte syndicale à la CGT, puis de suite un mandat délégué du personnel, tu m'as montré comment s'exprimer devant le personnel cela n'a pas été facile, mais avec le temps, on s'y est fait.

Paul merci de m'avoir fait connaître ses responsabilités, aujourd'hui je suis fier de t'avoir connu.

Serge ADRY